

RAPPORT N° 539 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 12 AVRIL 2026

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 4 au 11 avril 2026. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, une (1) personne a été arbitrairement arrêtée et détenue dans la province de Bujumbura.

1. Violation du droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires

- Le lundi 6 avril 2026, dans la journée, aux alentours de midi, le Lieutenant de police Égide Igiraneza a arbitrairement arrêté un homme connu sous le nom de Stève Ndayitambiye à la Station-service Prestige Musaga située dans la zone de Musaga, commune de Mugere, dans la province de Bujumbura.

Selon des témoins oculaires, des véhicules en file d'attente s'approvisionnaient normalement en carburant à cette station-service jusqu'au tour d'un véhicule de marque VOXY immatriculé EA4407 à bord duquel se trouvait le lieutenant de police Égide Igiraneza. Une entente secrète entre l'officier de police et le pompiste s'est alors soldée sur la distribution de 60 litres au lieu de 30 litres qui étaient normalement en train d'être servis à tous les véhicules alignés. Cette situation a suscité de l'indignation contre les autres conducteurs en file d'attente. C'est ainsi que la victime, Stève Ndayitambiye, a pris une photo de ce véhicule, en exécution d'une recommandation de la SOPEBU (Société pétrolière du Burundi) de dénoncer tout comportement susceptible de causer du désordre lors de la distribution du carburant sur des stations-service.

Par la suite, le policier Égide Igiraneza s'est rué sur Stève Ndayitambiye pour lui arracher son téléphone et celui-ci a tenté de résister. A la fin, il a réussi à le faire tomber en lui donnant un coup de pied et a ensuite récupéré son téléphone qu'il a

précipitamment apporté au poste de police de Musaga. Après quelques instants, le Lieutenant de police Égide Igiraneza est revenu avec quatre autres policiers pour conduire Stève Ndayitambiye au cachot du poste de Musaga.

SOS-Torture Burundi a appris que Stève Ndayitambiye a finalement été relâché le lendemain après une nuit passé en détention arbitraire.

Elle demande que des sanctions administratives et pénales appropriées soient prises à l'encontre du Lieutenant de police Égide Igiraneza afin de décourager de tels comportements dans le corps de la Police Nationale du Burundi et de réhabiliter la victime.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.